

371



Association Sénégalaise de Recherche et d'Appui au Développement Communautaire

**Le Conseil d'Administration**

*Account pass  
reserve. refer.sn*

Dakar, le 29 avril 2003

**N/REF :** P/CA/PTS/0020/2003

Hamo Grand-Yoff n° S 03

**Objet :** Demande de financement

BP : 3679 Dakar-RP

Tél. : (221) 827 95 59

Fax : (221) 827 95 61

E\_mail : [asradec@refer.sn](mailto:asradec@refer.sn)

Web : [www.refer.sn/asradec](http://www.refer.sn/asradec)

Monsieur le Président,

NINEA : 0077744

CC : 500477-A

PPM : 09907

CSS : 239 2850

IPRES : 21 377 101

Dans le cadre du financement direct de la Société civile, par l'Ambassade de Belgique au Sénégal, nous vous faisons tenir ci-joint le projet présenté par l'ASRADEC.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

*31 pages*

**Monsieur le Président  
du CONGAD**



ASSOCIATION SENEGALAISE DE RECHERCHE ET  
D'APPUI AU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
(A.S.R.A.D.E.C)

Tél : 827 95 59 - Fax : 827 95 61 - B.P. : 3679



Association Sénégalaise de Recherche et d'Appui au Développement Communautaire (ONG)

**PROJET D'APPUI A L'AUTO PROMOTION  
DES POPULATIONS RURALES DE  
FOUNDIOUGNE, NDOFFANE ET NGANDA**

**AVRIL 2003**

**UN NEUD DE SOLIDARITE**

Hamo Grand-Yoff N°S/03 ☒ : 3679 DAKAR-RP ☎ : (221)8279559 FAX : (221)8279561 Email : [asradec@syfed.refer.sn](mailto:asradec@syfed.refer.sn) Site Web : [www.refer.sn/asradec](http://www.refer.sn/asradec)  
NINEA: 0077744 CC: 500477-A PPM: 09907 CSS: 239 2850 IPRES: 21 377 101

## SOMMAIRE

I. TITRE-LOCATION-DUREE DU PROJET.....	2
II. PRESENTATION DE L'ORGANISATION A LA BASE .....	2
III. DESCRIPTION DU PROJET .....	10
IV. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES.....	15
V. METHODOLOGIE .....	15

## I. TITRE-LOCATION-DUREE DU PROJET

I.1 Titre du Projet: Projet d'appui à l'auto promotion des populations rurales de Foundiougne, Ndoffane et Nganda

I.2 Localisation du projet: Le projet concerne les régions de Fatick et de Kaolack

**Région de Kaolack:** Le projet concerne les communautés rurales de Nganda et de Keur Baka (Ndoffane) dans le département de KAFFRINE.

- Communauté rurale de Nganda : Elle couvre une superficie de 306 Km<sup>2</sup> pour une population de 11 786 habitants. Elle compte 06 groupements de promotion féminines, 09 groupements d'hommes et 28 groupements mixtes affiliés au CIED avec une population féminine de 1576 personnes et celle masculine de 2941 personnes.

- Communauté rurale de Keur Baka : dans laquelle est incluse la commune de Ndoffane couvre une superficie de 263 Km<sup>2</sup> avec une population de 18 525 habitants dont 4456 habitants pour la commune. Le CIED polarise 23 villages, 25 groupements de promotion féminine et 02 groupements d'hommes pour une population masculine de 137 hommes et 1530 femmes.

**Région de Fatick** : Le projet concerne la commune de **Foundiougne** qui concentre plus de 5 000 âmes avec 7 groupements de promotion féminine et un groupement mixte pour un effectif féminin de 379 femmes et 20 hommes.

I.3 Durée du projet: Deux (02) ans

## II. PRESENTATION DE L'ORGANISATION A LA BASE

### II.1 Constitution

L'Association Sénégalaise de Recherche et d'Appui pour le Développement Communautaire (ASRADEC) est une organisation à but non lucratif vouée au développement.

L'ASRADEC a été créée en 1981 à l'initiative de cadres Sénégalais engagés, sur la base du volontariat, au service du développement de leurs pays, au profit notamment des populations les plus démunies

L'ASRADEC est constituée par une équipe pluridisciplinaire formée par des universitaires, sociologues, démographes, économistes, statisticiens, médecins, ingénieurs (agronomie, génie civil, génie rurale, hydraulique, mines...), architectes et divers techniciens.

L'ASRADEC est reconnue par Récépissé du Ministère de l'Intérieur N° 4159/MINT/DAGAT du 22 Mai 1984 et agréée ONG par le Ministère du Développement Social par lettre N° 0501/MDS/DARU du 29 Janvier 1988.

Elle a son siège à *HAMO Grand-Yoff N°S/03, Tél. : 827 95 59 - Fax : 827 95 61 - BP : 3679 Dakar – Email : [asradec@syfed.refer.sn](mailto:asradec@syfed.refer.sn)*

## **II.2 Buts et objectifs**

- contribuer par ses diverses activités à la bataille pour un développement participatif et durable au profit des populations ;
- contribuer à la formation technique et citoyenne des acteurs locaux et au renforcement de leur capacité institutionnelle ;
- mettre en place une structure de Recherche/ Développement performante, animée par des volontaires pour capitaliser les meilleurs pratiques dans le processus du développement communautaire.

## **II.3 Principes**

- volontariat des membres ;
- partenariat ;
- solidarité ;
- respect mutuel ;
- transparence.

## **II.4 Mission de l'ONG**

L'Association a pour objet de :

- réaliser des opérations d'appui au développement, pour tout groupe de développement, œuvrant principalement en direction des populations déshéritées ;
- susciter la participation populaire au développement, en vue de la réalisation des projets retenus avec les acteurs concernés ;
- assurer un travail d'information, de formation, de vulgarisation scientifique, pour aider les populations à élaborer et réaliser leur propre développement ;
- conduire des activités de recherche/action.

L'ASRADEC met en avant une approche participative à travers un processus d'auto éducation des acteurs concernés à toutes les phases du projet (identification, formulation, exécution, évaluation..).

## **II.5 Domaines d'intervention**

- Renforcement de capacités des acteurs locaux : Organisations communautaires de Base (OCB), etc..
- Promotion de la couverture sanitaire des populations à la base
- Promotion Epargne/ Crédit et micro-entreprise rurale.

- Appui en gestion des ressources naturelles, transformation et commercialisation des produits locaux.
- Recherche/ Développement.

## **II.6 Principales réalisations**

### **II.6.1 Dans la région de Saint-Louis, département de Dagana, arrondissement de Mbane, communauté rurale de Gaé, village de Gaé.**

⇒ *Projet d'Appui à l'Insertion et la Réinsertion des Rapatriés et Réfugiés de Mauritanie du village de Gaé, exécution en 1992 :*

Ce Projet a permis :

- l'aménagement d'un périmètre agricole irrigable de 30 ha ;
- l'acquisition d'une motopompe ;
- la mise à disposition d'un fonds de roulement de 2 millions.

⇒ *Projet de développement intégré du village de Gaé (PDIG), 1987-1997*

Les actions suivantes ont été menées :

- campagnes de reboisement
- mise en place d'une pharmacie communautaire ;
- construction et équipement de salles de classes ;
- construction et équipement d'un Centre d'Education familiale ;
- formation et équipement de maçons en procédé géo-béton ;
- alphabétisation de jeunes et de femmes ;
- sensibilisation et information à la santé maternelle et infantile ;
- appui à la commercialisation des productions (camion).

### **II.6.2 Dans le département de Bignona, arrondissement de Tendouck**

⇒ *Le Projet de Développement Intégré de Bagaya (PDIB), (1987-1997)*

Activités :

- arboriculture ;
- maraîchage ;
- cultures vivrières ;
- transformation de céréales, de fruits et légumes ;

- construction et équipement d'une case de santé ;
- alphabétisation et formation.

⇒ *Programme intégré Zone Sud (PIZOS) : c'est l'extension du PDIB à deux autres villages (Dianki et Kartiack), dans le même département. (1997-1998)*

Le coût du PIZOS est de 162 millions.

Activités :

- cultures pluviales ;
- arboriculture ;
- maraîchage ;
- embouche bovine ;
- alphabétisation et formation ;
- appui à la commercialisation (camion 10 tonnes).

**II.6.3 Régions de Thiès, Kaolack et Saint-louis**

⇒ *Projet "information, Education, communication" en milieu rural en matière de population (IEC/Rural) (1995-2001)*

Coût : 202 millions de francs CFA

Financement : FNUAP et Ambassade Royale des Pays-Bas.

Activités

- formation : relais communautaires, agent d'encadrement ;
- Plaidoyer : élus locaux, leaders religieux-coutumiers-communautaires, autorités ;
- Information, Education, Communication : femmes en âge de procréer, jeunes des deux sexes, hommes ;
- prestations de services de santé communautaire et de planification familiale ;
- lignes de crédits pour projets socio-économiques des familles.

Logistiques :

- Centres communautaires d'Information et d'Education au Développement (CIED) dotés de matériel audio-visuel, de sonorisation et d'unités de transformation de céréales.

#### **II.6.4 Programme Triennal 2001-2003 (en cours)**

Montant financement : 399 491 860 F CFA

Les différents projets conduits par l'ASRADEC au cours du dernier Programme Triennal, notamment le PDIB (Programme de Développement Intégré de Bagaya), le PDIG (Programme de Développement Intégré de Gaé) et le Projet IEC/Rural, ont fait l'objet d'une évaluation formelle qui a débouché sur un nouveau Programme Triennal 2001-2003.

##### Activités

- formation : animateurs (droits humains et santé communautaire), matrones comités de gestion des CIED ;
- dotation en équipements socio-économiques (moulins) et matériels de sensibilisation aux CIED (télévision, vidéo, etc.) ;
- dotation en médicament des pharmacies villageoises ;
- alphabétisation ;
- Réhabilitation et équipement de 12 cases de santé et 08 CIED ;
- construction et équipement de 04 cases de santé ;
- mise en place de 03 mutuelles d'épargne et de crédits ;
- mise en place de 300 systèmes d'ouvrages d'assainissement adaptés en milieu rural ;
- mise en place de crédits rotatifs ;
- mise en place de 60 micro-entreprises ;
- activités de rencontres et d'échanges entre CIED et partenaires.

##### **II.6.4.1 Zones d'intervention**

- Région de Fatick : Commune de Foundiounge
- Région de Kaolack : Communautés rurales de Nganda et de Keur Baka
- Région de Thiès : Communautés rurales de Méouane et de Touba Toul
- Région de Saint-Louis : Communautés rurales Gamadji Saré et de Gaya

##### **II.6.4.2 Stratégie d'intervention**

Cette stratégie s'articule autour de trois (03) axes :

- la formation à la citoyenneté et à l'autopromotion des populations par des activités d'IEC (Information, Education, Communication) sur les questions de population, santé, environnement, d'échanges d'expériences et de renforcement des capacités ;
- l'appui-conseil aux activités génératrices de revenus en favorisant l'accès au financement des populations à la base et la promotion de micro-entreprises rurales ;

- la recherche-action pour identifier et valoriser le savoir faire local.

Elle est basée sur les Centres communautaires d'Information et d'Éducation au Développement (C.I.E.D.), espace de mobilisation, cadre de communication, d'animation et d'apprentissage de la gestion des affaires locales. Ils sont gérés et animés par les O.C.B. (Organisations Communautaires de Base) à travers leurs délégués et un personnel volontaire local (animateurs (trices), matrones, moniteurs (trices) d'alphabétisation appuyé par l'encadrement technique (CERP) et un volontaire mis en place par l'ASRADEC. Considéré comme un instrument de développement au service de la collectivité locale devant accompagner le processus de responsabilisation impulsé par la décentralisation, il a, entre autre, une fonction d'intégration socio-économique et culturelle à l'échelle communautaire (communauté rurale et commune).

#### *II.6.4.3 Organisation et fonctionnement du CIED*

Le CIED est structuré en trois (03) organes :

- a) L'assemblée générale, qui représente l'universalité des membres, c'est-à-dire elle rassemble tous les délégués mandatés par les organisations membres inscrits au fichier d'identification du CIED, est l'organe privilégié où les délégués accomplissent solennellement leurs droits à savoir :

- prendre connaissance et apprécier l'évolution de leur CIED ;
- discuter et de formuler des critiques et des observations ;
- définir des politiques, des orientations et présenter des recommandations pour un bon fonctionnement du CIED ;
- revoir, si besoin en est, les dispositions réglementaires pour les adapter à l'évolution du CIED ;
- élire de nouveaux responsables, de qui dépendent les résultats.

Elle se réunit, au moins, une fois par an et procède au renouvellement tous les deux ans.

- b) Le Conseil d'Administration, mis en place par l'Assemblée Générale, est l'organe exécutif entre ses deux sessions. Il est chargé d'appliquer ou de faire appliquer les décisions arrêtées par l'Assemblée et répond de la gestion du CIED devant elle. Il se réunit par trimestre.
- c) Le Comité de gestion, composé de neuf (09) membres élus par le CA, assure le fonctionnement permanent du CIED. Pour accomplir sa mission, il s'appuie sur un personnel technique communautaire : animateurs (trices), moniteurs (trices) d'alphabétisation, matrones, tous formés et mis à la disposition du CIED. Ce Comité de gestion rend compte au CA à travers des rapports d'exécution trimestriels.

*Le volontaire mis en place joue un rôle d'appui-conseil, de facilitateur, de formateur et de superviseur.*

*L'ensemble des CIED, au nombre de sept (07), polarise 104 villages et 01 commune dont 218 organisations communautaires affiliées (4.482 hommes et 10.920 femmes).*

#### II.6.4.4 Les résultats

Durant la dernière année d'exécution du Programme Triennal, les activités réalisées traduisent des résultats perceptibles à la base :

➤ **Le renforcement du savoir-faire local** : des membres choisis au sein des organisations affiliées aux CIED, ont bénéficié de formations, d'outils et de supports dans les domaines suivants :

- Gestion administrative, financière et des organisations ;
- IEC en Santé/ Environnement ;
- Accouchement et IEC en SMI ;
- Programme volontariat rural : Genre, Communication et Gestion de Projet ;
- Droits humains/ Citoyenneté/ Bonne Gouvernance.

Ces membres formés, constituent une partie des responsables volontaires communautaires sur qui repose la gestion et l'animation des CIED.

➤ **L'Accès à l'information relative à la santé** : les activités d'IEC en santé, organisées par les CIED, concernent les populations rurales, toutes catégories sociales confondues, mais en particulier :

- les femmes, en Santé Maternelle et Infantile (SMI) ;
- les enfants (0-5 ans), en facilitant leur couverture vaccinale et leur bonne nutrition par le travail d'information, d'éducation et de mobilisation envers les femmes-mères par les animateurs et les matrones ;
- les autres catégories sociales, sensibilisées surtout sur les IST et SIDA et les maladies endémiques spécifiques à leurs localités : paludisme, bilharziose, tuberculose, etc..

➤ **L'accès aux médicaments de base** : les médicaments mis en place sur la base de protocoles de gestion entre les CIED et des structures sanitaires rurales contribuent à pérenniser l'accès aux soins sanitaires de base de la population rurale en général, et particulièrement les catégories les plus vulnérables à savoir les femmes et les enfants.

La cogestion instaurée entre les CIED et les structures sanitaires (Comités de Santé) avec l'implication des ICP commence à s'orienter vers la pérennisation de l'action.

➤ **L'intervention de l'encadrement et du Gouvernement local renforcée** : dans l'exercice de leur fonction amplifiée par le transfert de certains domaines du développement local, les conseils ruraux et l'encadrement local sont constamment confrontés à des problèmes de ressources utilisables.

*Ainsi, les moyens matériels et humains des CIED sont souvent mis à contribution pour appuyer l'intervention de ces catégories d'acteurs, dans plusieurs domaines :*

- campagne élargie de vaccination ;
- planification locale : collecte et traitement de l'information pour des banques de données ;

- communication : diffusion de l'information, organisation de réunions communautaires ;
- mobilisation sociale pour les activités communautaires.

## II.7 Partenaires de l'ASRADEC

### ⇒ *Partenaires internationaux*

- Jeunesse du Monde – Canada
- NCOS – Belgique
- Bureau du FNUAP – Dakar
- Ambassade Royale des Pays-Bas – Dakar
- Projet d'Appui aux ONG/ USAID
- Fondation de France
- ICCO – HOLLANDE
- Equilibre & Population – France
- BIT/STEP
- PNUD

### ⇒ *ONG et autres partenaires locaux*

- CONGAD (l'ASRADEC est un membre actif, elle siège à son comité exécutif)
- ONG membres du CONGAD
- Conseillers ruraux et Communes
- CERP
- Autorités administratives

### ⇒ *Bénéficiaires/Cibles de l'ASRADEC*

- Les organisations communautaires de base (OCB) : il s'agit des groupements de promotion féminine, des associations, des groupements d'intérêts économiques qui regroupent les jeunes (tous genres) et les femmes.
- Les enfants de 0 à 5 ans.
- Les leaders communautaires
- Les élus locaux.

⇒ **Ministères de tutelle et d'appui**

- Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
- Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
- Ministère de l'Agriculture/ DA/ BAOAP
- Autorités administratives et locales

### **III. DESCRIPTION DU PROJET**

**Objectif général:** Le projet vise à l'auto promotion des populations rurales de Foundiougne, Ndoffane et Nganda à travers les centres communautaires d'information et d'éducation au développement (CIED).

**Objectif spécifique 1:** Amener 450 familles à adopter des comportements et des attitudes favorables à une bonne santé de la mère et de l'enfant.

**Résultat 1:** Les populations des trois zones arrivent à prendre en charge les activités d'IEC en santé à travers la mobilisation sociale et le travail accompli par les matrones et les animateurs.

#### **Les activités liées au résultat 1.1**

##### **Activité 111 Formation de 9 matrones en technique d'IEC/Santé maternelle et infantile**

En milieu rural, les matrones en exercice sont les premières conseillères de la femme en état de grossesse. A cet effet, il s'agira de renforcer leurs capacités par la maîtrise du Jeu W3 dont l'objectif est de comprendre une série de facteurs de risque liés aux antécédents de grossesse, à l'accouchement et au nouveau né afin de mieux sensibiliser la population cible des comportements à adopter.

##### **Activité 112 Formation de dix animateurs (trices) aux techniques d'imprégnation de moustiquaires**

Avec la promotion faite pour l'utilisation de moustiquaires imprégnées, en suscitant la demande, il est impératif de créer les conditions de production locale. C'est ainsi que des animateurs seront formés sur les techniques d'imprégnation pour pouvoir les accompagner dans une politique de production et de distribution au niveau communautaire.

##### **Activité 113 Confection de supports pédagogiques et didactiques**

Avec l'appui de l'institut pédiatrie sociale de Khombole, il s'agira de mettre à la disposition des matrones des jeux W3<sup>1</sup> et des carnets illustrés pour la protection sanitaire de la mère et de l'enfant afin d'accomplir leur activités en matière d'IEC. Ainsi la stratégie de surveillance périnatale sera basée sur la sensibilisation avec le jeu W3 et le suivi des carnets distribués aux cibles/actrices maîtrisant le jeu.

---

<sup>1</sup> Jeu W3 : Jeu « Wuré, Wer, Werlé », tiré de la langue Wolof, langue nationale du Sénégal

- Wuré = Jeu
- Wer = Être en bonne santé
- Werlé = Aider quelqu'un à être en bonne santé

Ici, le terme santé est lié à la santé reproductive des femmes

#### **Activité 114 Confection et distribution de moustiquaires imprégnées**

Un fonds d'appui sera mis en place pour accompagner les animateurs dans la production et la distribution de moustiquaires imprégnées. La production en quantité avec une maîtrise de la technique d'imprégnation jouera sur les coûts permettant une accessibilité du produit aux populations rurales et une motivation intéressante des animateurs sur la base des trop perçus des ventes.

#### **Activité 115 Plan d'actions trimestrielles de causerie**

Avec l'appui des ICP et des sages femmes, il sera élaborer chaque trimestre un programme d'IEC pour rendre opérationnels les matrones et les animateurs dans différents villages afin que les cibles acteurs accèdent à l'information utile en santé préventive spécifiquement celle de la mère et de l'enfant. Déjà les CIED ont capitalisé une solide expérience dans ce domaine.

#### **Activité 116 Sensibilisation des masses**

Il sera organisé dans chacune des trois zones une sensibilisation des masses une fois par mois. L'objectif visé est de permettre non seulement au grand public d'accéder à l'information spécifique à la bonne santé mais aussi d'évaluer le travail des matrones et animateurs à travers les causeries réalisées. Il sera utilisé tout un dispositif audiovisuel adapté (écran géant, vidéo projecteur, caméra...) et des outils d'évaluation seront produits.

#### **Activité 117 Electrification par système photovoltaïque de CIED**

Pour accomplir sa mission de développement rural, l'ASRADEC utilise les CIED comme cadres d'échange et d'apprentissage gérés et administrés par les OCB membres.

Dans ces centres communautaires, sont organisées périodiquement, des activités d'IEC mobiles sous forme de programmes dans les villages des communautés rurales de Nganda, Keur Baka et Ndoffane et la commune de Foundiougne.

Comme matériel de communication, les CIED disposent:

- une télévision plus vidéo
- un système de sonorisation (amplificateur, haut parleur, lecteur, micro...)
- deux lampadaires d'éclairages

Actuellement, les supports sont alimentés par un groupe électrogène ( en location ) dont les problèmes de coût élevé et de gestion sont manifestes. L'alimentation électrique par un générateur photovoltaïque constituerait la meilleure solution pour résoudre définitivement les difficultés car les avantages sont indicatifs:

- coûts compétitifs
- aucune dépendance énergétique
- fonctionnement régulier et permanent
- risque de pannes minimisées et interventions quasi nulles
- facilité de déplacement de générateur

Aussi l'installation prévue pour chaque centre communautaire pourra fournir une énergie utile de 2190Watt/heure par jour et une puissance crête de 300Watts est requise. Ce qui permettra aux trois CIED d'être opérationnels dans les villages les plus reculés (sans électricité) et autonome en matière d'énergie.

**Tableau récapitulatif**

Equipements	Marques et types	Qté	Spécifications techniques
- Générateur photovoltaïque	Siemens M50	06	50 watts - 12 volts - 2.8 amp.
- Régulateur de charge et décharge	Siemens SR 20	01	20 Ampères - 12 volts
- Onduleur	ASP top class 500	01	500 VA - 12V/230V
- Batteries de stockage	Varta	04	100 Ah - 12 volts
- Réglettes	Resolux reso 102	06	10 watts - 12 volts
- Lampadaires	LOHUIS NEON	02	30 watts - 220 volts

**Résultat 12 :** 100 familles améliorent leur couverture sanitaire à travers l'opérationnalité d'une mutuelle de santé gérée et administrée par les populations.

#### Les activités liées au résultat 12

##### Activité 121: Atelier de réflexion et d'échange sur santé et décentralisation

Cette assise d'une journée qui sera organisée à Ndoffane a pour objectifs:

- de sensibiliser les différents acteurs locaux sur leurs rôles et responsabilités dans le domaine de la santé par rapport au contexte
- argumenter la pertinence de la solidarité dans la couverture sanitaire des ruraux à travers les services des mutuelles de santé

##### Activité 123 Organisation et tenue d'une AG constitutive d'une mutuelle de santé

Après une campagne d'adhésion réalisée par les responsables du CIED avec l'appui des matrones et des animateurs, il sera procédé à la tenue d'une assemblée générale constitutive d'une mutuelle de santé par les populations de la communauté rurale de Keur Baka/Ndoffane où les organes, les statuts et les règlements seront mis en place.

##### Activité 122 Formation de dix huit responsables locaux en gestion de mutuelle de santé

Une fois les responsables des organes élus, il sera procédé à leur formation pour qu'ils puissent assurer valablement leurs responsabilités de gestionnaires et d'administrateurs.

Les thèmes retenus sont :

- Organisation et fonctionnement
- Gestion administrative et financière
- Les différents services

## **Activité 124 Confection et mise en place des outils de gestion de la mutuelle**

Tout au long du processus, des outils de gestion seront élaborés et mis en place: carnets des membres, registres des membres, les outils de comptabilités, les fiches de services effectués... et de procédures de gestion administrative et financière seront finalisés

**Objectif spécifique 2** Amener 20 femmes et 10 jeunes à s'inscrire dans une dynamique d'entreprenariat rural à travers les micros jardins et des banques de céréales pour contribuer à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de leurs revenus.

**Résultat 21** 10 micros jardins rentables qui répondent aux besoins de la population locale sont réalisés par 20 femmes

### **Les activités liées au résultat 21**

#### **Activité 211 Formation de dix femmes sur les techniques de micro jardins**

Il s'agit de renforcer les capacités de dix femmes en maraîchage avec une nouvelle approche écologique, économique en terme de temps de travail et d'investissement en matériel. Ce système de production pouvant être installé dans les concessions donne l'opportunité aux femmes de pérenniser une exploitation familiale rentable avec l'implication des enfants dans les activités d'exécution.

#### **Activité 212 Formation de dix femmes sur les techniques de transformation et de conservation des fruits et légumes**

Il s'agit de renforcer le savoir faire de dix femmes sur les techniques de transformation des fruits et légumes pour leur offrir l'opportunité d'augmenter le plus value des produits locaux dans la perspective d'améliorer leur revenus et éventuellement mettre en place des petites unités de transformation.

#### **Activité 213 Expérimentation de trois micro jardins**

Les femmes formées procéderont à l'expérimentation de trois micro jardins dans les sièges des centres communautaires. Aussi l'auto apprentissage pratique dans la dynamique de groupe va favoriser l'assimilation de la théorie et la maîtrise des techniques de production.

**Résultat 22:** Deux banques céréalières gérées par 10 jeunes organisées contribuent à l'augmentation de leurs revenus tout en améliorant la commercialisation au profit de l'économie à l'échelle locale.

### **Les activités liées au résultat 22**

#### **Activité 221: Formation en gestion de banques céréalières**

10 jeunes des communautés rurales de Nganda et de Keur Baka/Ndoffane seront formés sur la gestion et le processus de mise en œuvre d'une banque céréalière. Il appartiendra aux responsables des 02 CIED d'opérer aux choix des cibles acteurs dans leurs OCB membres afin que le suivi dans l'exécution puisse être structuré jusqu'à la base.

#### **Activité 222: Construction de magasin de stockage**

Des magasins de stockage de ( 5 x 4 ) m seront construits et mis à la disposition des CIED afin que les acteurs bénéficiaires puissent l'utiliser pour le stockage des quantités de céréales achetées assurant ainsi un bon suivi des opérations.

### **Activité 223: Mise en place d'un fonds d'appui à la commercialisation**

Un fonds sera mis en place suivant une approche faisant participer les CIED, les bénéficiaires et l'organisme d'appui. La politique de crédit qui sera définie de manière concertée aura à garantir :

- La pérennisation de l'activité sous forme de micro entreprise rural
- L'amélioration des moyens financiers des CIED et des bénéficiaires

### **Activité 224: Confection d'outils de gestion**

Il sera mis à la disposition des deux CIED des jeux d'outils de gestion appropriés pour les banques de céréales afin d'asseoir une procédure de gestion administrative, financière et comptable fiable.

**Objectif spécifique 3** Mettre en place un système de planification/suivi/évaluation approprié afin de contribuer à un bon encadrement et une pérennisation des activités.

**Résultat 31: L'organisme d'appui renforcé par le projet assure la bonne conduite des activités**

**Les activités liées au résultat 31**

**Activité 311 Mise en place et traitement du personnel permanent du Secrétariat général**

L'organe d'appui mettra à la disposition du projet son personnel permanent composé :

- 1 Assistante de Direction
- 1 Comptable
- 1 Chauffeur logisticien

Ils seront appuyés par 02 contractuels chargés de la planification, du suivi, de l'évaluation et des questions de procédures administratives et financières. Ce personnel étant maître d'œuvre du processus de mise en œuvre des CIED, a déjà fait preuve d'une certaine maîtrise dans la coordination des activités de l'ONG.

**Activité 312 Charges de fonctionnement**

Les activités des trois centres communautaires mis à contribution dans le projet seront coordonnées à partir du siège de l'ONG. A cet effet le projet aura à renforcer l'organisme d'appui dans la prise en charge des dépenses courantes (loyer, eau, électricité, fourniture de bureau, diverses charges d'entretien, de maintenance des matériels et de logistique.

**Activité 313 Mission de supervision et de planification trimestrielle**

Une fois par trimestre, une mission sera réalisée dans les trois zones du projet. Cette activité va permettre:

- de faire une planification participative à la base et d'établir un plan d'action trimestriel ;
- d'évaluer les réalisations avec les différents acteurs et mesurer l'état d'avancement du projet.

### Activité 314 Evaluation externe du projet

A la fin du projet, une évaluation finale est faite sur la base d'un appel d'offres après qu'une commission ait procédé à la sélection suivant les critères de faisabilité, en terme financier; technique méthodologique en rapport avec les termes de références établis. Aussi un protocole d'accord sera finalisé avant de démarrer l'exercice d'évaluation

## IV. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES

Les cibles/acteurs sont composés de jeunes et de femmes du monde rural organisés dans les organisations communautaires de base membres des trois CIED dont la gestion est placée sous la responsabilité et en contre partie ils bénéficient des services offerts dans les domaines de la formation, de l'alphabétisation, des services socioéconomiques (crédit, santé) et appui conseil en terme d'IEC.

Zones d'interventions	CIED	Villages polarisés	OCB affiliées	GPF	OCB mixtes	Effectif	
						H	F
Foundiougne	Foundiougne	01 Commune	08	07	01	20	379
CR Nganda	Nganda	13	43	06	37	2914	1576
CR Keur Baka	Ndoffane	23 et 01 Commune	27	25	02	137	1530
02 CR 02 Communes rurales	03 CIED	36 Villages et deux communes rurales	78	38	40	3071	3485

## V. METHODOLOGIE

Pour arriver à la réalisation des objectifs du projet un dispositif humain et matériel est prévu :

**V.1 Les CIED:** Dans chacune des trois zones, l'ASRADEC mettra à la disposition du projet un cadre local d'exécution approprié abritant un matériel et un équipement composé de:

- un mobilier de bureau ( bureau, fauteuil, armoires, chaises de réunion)
- un logistique de sensibilisation: sonorisation, télévision, vidéo et accessoires
- un ordinateur et accessoires
- une charrette hippomobile pour assurer le déplacement des matrones et des animateurs dans les villages

Au niveau de chaque centre communautaire, un comité de gestion de neuf membres appuyé par un volontaire mis en place par l'ASRADEC se chargera de la gestion et la partie animation est assurée par les matrones et les animateurs.

## V.2 Dispositif d'appui technique et de coordination

Le personnel du secrétariat général, appuyé par deux techniciens en développement se chargeront de l'appui technique, de la coordination des activités de planification, suivi, évaluation participative. Aussi une logistique adéquate et opérationnelle est prévue au niveau du siège de coordination pour une bonne administration du projet:

- des locaux en sécurité et équipés en mobilier de bureau offrant de bonnes conditions de travail ;
- trois micro-ordinateurs ;
- un véhicule de mission ;
- une vidéo projecteur écran géant pour garantir la sensibilisation de masses.

## V.3 Démarche

La démarche utilisée sera basée sur:

- la participation avec une réelle responsabilisation des acteurs locaux à travers le fonctionnement des organes des centres communautaires ;
- la contractualisation avec les services techniques compétente (CERP, santé...) les organismes spécialisés tel que l'Institut de pédiatrie sociale, les ONG partenaires... ;
- un système d'auto évaluation et de planification participative périodique.

Aussi chaque trois mois, un plan de travail est arrêté de manière concertée, les rôles et les responsabilités de chaque acteur impliqué définies et clarifiées avant l'exécution pour réunir les conditions de suivi, de mesure des résultats atteints et de production de rapports trimestriels.

## SIGLES & ABREVIATIONS

- ASRADEC** : Association Sénégalaise de Recherche et d'Appui au Développement communautaire
- BIT/STEP** : Bureau International du Travail/
- CA** : Conseil d'Administration
- CERP** : Centre d'Expansion rural polyvalent
- CIED** : Centre communautaire d'Information et d'Education au Développement
- CONGAD** : Consortium des ONG d'Appui au Développement
- DA/BAOAP** : Direction de l'Agriculture/Bureau d'Appui aux Organisations d'Auto-Promotion
- FNUAP** : Fonds des Nations unies pour la Population
- ICCO** : Inter-Church Organisation for Development Cooperation (Organisation Inter-Eglises de Coopération au Développement)
- ICP** : Infirmier Chef de Poste
- IEC/Rural** : Information, Education, Communication en milieu rural
- IST/SIDA** : Infections sexuellement transmissibles/Syndrome immuno déficience acquis
- Km<sup>2</sup>** : Kilomètre carré
- NCOS-Belgique** : Consortium d'ONG belges
- OCB** : Organisation communautaire de Base
- ONG** : Organisation non gouvernementale
- PDIB** : Programme de Développement intégré de Bagaya
- PDIG** : Programme de Développement intégré de Gaé
- PIZOS** : Programme intégré Zone Sud
- PNUD** : Programme des Nations unies pour le Développement
- SMI** : Santé maternelle et infantile

## CADRE LOGIQUE

**Objectif général : Renforcer les capacités d'auto-promotion des populations rurales de Foundiougne, Ndoffane et Nganda**

**Durée : Deux (2) ans**

Résumé descriptif/Stratégie d'intervention	Indicateurs de vérification	Moyens de vérification	Facteurs d'influence	
			Positifs	Négatifs
<b>OS1: Amener 450 familles à adopter des comportements et des attitudes favorables à une bonne santé de la mère et de l'enfant</b>	Les individus ayant opté des comportements et attitudes durables pour une bonne santé.	*Enquête auprès des populations et des structures décentralisées sanitaires *Consultation des outils de suivi et de gestion	*Disponibilité des moyens dans les délais *L'accord des autorités locales	*Tensions socio politiques *Calamités naturelles
<b>R11 : A travers la mobilisation sociale et le travail accompli par les matrones et les animateurs, les populations des trois (3) zones arrivent à prendre en charge les activités d'Information, d'Education et de Communication (IEC) en santé</b>	En fin de projet les trois (3) Centres communautaires d'Information, d'Education au Développement (CIED) disposent de moyens suffisants pour assurer la continuation des séances de sensibilisation	*Inventaire physique des moyens matériel, humains et financiers des Centres communautaires d'Information, d'Education au Développement (CIED) *Consultation des rapports d'activités	*L'engagement et la volonté des populations *L'engagement du personnel de santé	*Les limites du volontariat et du bénévolat *La surcharge de travail de travail de la population rurale
<b>Act.111 :</b> Formation de 9 matrones en techniques d'Information, d'Education et de Communication (IEC) santé maternelle et infantile	Neuf (9) matrones traditionnelles s'investissent dans les activités d'IEC dès le 2e trimestre du projet	*Consultation fiche suivi IEC, rapports de formation *Entretien approfondi avec les matrones *Entretien avec les responsables des CIED et des structures de santé		
<b>Act. 112 :</b> Formation de 10 animateurs en santé/hygiène et aux techniques d'imprégnation de moustiquaires	Dix (10) animateurs locaux sont utilisés par les trois (3) centres pour mener des activités d'IEC dès le 2e trimestre du projet	*Consultation fiche de suivi et rapports de formation *Entretien avec les responsables des CIED *Entretien approfondi avec les animateurs		
<b>Act. 113 :</b> Elaboration de supports didactiques et pédagogiques	Les centres communautaires disposent suffisamment de supports d'IEC et de gestion pour conduire à bien les activités	*Bordereau de livraison *Visite des CIED		
<b>Act. 114 :</b> Confection et distribution à base communautaire de moustiquaires imprégnés	Les individus disposant de moustiquaires imprégnées avec l'aide du Projet	*Enquête auprès de la population *Bon de commande des produits et matériel		
<b>Act. 115 :</b> Réalisation de plans d'actions trimestriels de causerie	A partir du 2e trimestre, les animateurs et les matrones formés réalisent deux causeries par mois avec l'appui des CIED et la supervision des sages femmes et des Infirmiers Chefs de Poste (ICP).	*Les protocoles entre les centres et les matrones et animateurs *Consultation des fiches de suivi d'IEC et rapports. Enquête auprès de la population *Entretien approfondi avec matrones et animateurs		

Résumé descriptif/Stratégie d'intervention	Indicateurs de vérification	Moyens de vérification	Facteurs d'influence	
			Positifs	Négatifs
<b>Act. 116 :</b> Réalisation de 3 séances de sensibilisation mensuelle	A partir du 2e trimestre, une sensibilisation de masse est organisée dans une des 3 zones mensuellement.	*Rapport d'activités et mission *Enquête auprès des populations et responsables d'IEC		
<b>Act. 117 :</b> Electrification par système photovoltaïque des 3 CIED	*Les CIED ont réduit leur charge de fonctionnement *Les activités d'IEC dans les villages sont réalisées à moindre coût	*Visite des CIED *Consultation des documents comptables des CIED et des plans d'actions d'IEC *Entretien approfondi avec les responsables des CIED		
<b>R12 :</b> 100 familles améliorent leur couverture sanitaire à travers l'opérationnalité d'une mutuelle de santé gérée et administrée par les populations	*Les chefs de ménage ayant adhéré à la mutuelle de santé *Les services de santé offerts par la mutuelle sont appréciés par les membres	*Consultation des registres d'adhésion *Entretien approfondi avec les responsables de la mutuelle et du Personnel de santé	*Bonne collaboration avec les services de santé *Conditions socio-économiques favorables	*Absence de paix sociale *Calamités naturelles
<b>Act. 121 :</b> Atelier de réflexion et d'échange sur santé et décentralisation	Les différents acteurs locaux ont pris conscience de leur rôle et responsabilité dans le domaine de la santé	*Entretien approfondi avec les catégories d'acteurs locaux *Consultation rapport de l'atelier et la liste des participants		
<b>Act. 122 :</b> Formation de 18 responsables locaux sur la gestion des mutuelles de santé	Avant la 2e année du Projet, une mutuelle de santé dispose d'organes fonctionnels mis en place par les membres	*Procès verbal Assemblée générale constitutive *Statut et règlement intérieur *Consultation des rapports		
<b>Act. 123 :</b> Organisation et tenue d'une Assemblée générale (AG) constitutive d'une mutuelle de santé à Ndoffane	Les responsables élus de la mutuelle ont vu leurs capacités renforcés pour accomplir leur mission	*Consultation Procès verbaux réunions statutaires *Rapport de formations *Entretien approfondis avec les responsables		
<b>Act. 124 :</b> Confection et mise en place outils de gestion d'une mutuelle de santé	Confection et mise en place d'outils de gestion de la mutuelle de santé	*Bordereau de livraison *Bon de commande *Visite de la mutuelle *Entretien avec le gérant		
<b>OS2 :</b> 20 femmes et 10 jeunes organisés s'inscrivent dans une dynamique d'entreprenariat rural à travers des micro jardins et des banques de céréales pour contribuer à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de leurs revenus	*En six (6) mois d'exercice, 2 banques de céréales gérés par 10 jeunes réalisent la commercialisation de 15 tonnes de céréales rentables pour eux et la population *Avant la fin du Projet, 20 femmes se spécialisent dans le maraîchage et pérennisent l'activité dans leur localité	*Consultation des documents de gestion des banques de céréales *Entretien approfondi avec les responsables *Visite des installations	*Conditions socio-économiques favorables à l'engagement des bénéficiaires (femmes et jeunes)	*Manque de capitalisation des formations en entrepreneurship *Calamités naturelles

Résumé descriptif/Stratégie d'intervention	Indicateurs de vérification	Moyens de vérification	Facteurs d'influence	
			Positifs	Négatifs
R2.1 : A terme, 10 micro jardins rentables réalisés par 20 femmes répondant aux besoins de la population locale	* Une production de légumes divers en qualité est disponible au niveau local grâce aux micro-jardins réalisés courant 2e trimestre  * 20 femmes ont vu leur revenu augmenté de manière satisfaisante pour pérenniser leur activité avant la fin du projet	* Consultation des documents de gestion  * Visite des installations  * Entretien avec les initiatives  Enquête au niveau de la population	* Qualité de la production maraîchère  * Accroissement de la demande par rapport à l'offre  * Amélioration des revenus des femmes et des jeunes	* Mévente des produits maraîchers  * Réticence des populations à la consommation du produit
<u>Act. 211</u> : Formation de 10 femmes sur les techniques de mise en œuvre de micro jardins	Dix (10) femmes ont vu leur capacité renforcée en maraîchage avant la fin du 1er trimestre	* Rapport de formation  * Entretien avec les femmes et les responsables des CIED		
<u>Act. 212</u> : Formation de 10 femmes sur les techniques de conservation et de transformation des fruits et légumes	Dix (10) femmes ont vu leur capacité renforcée sur les techniques de transformation et de conservation des légumes	* Consultation rapports et programmes de formation  * Entretien avec les femmes et les responsables		
<u>Act. 213</u> : Expérimentation de 3 micro jardins	Au courant du 2e trimestre, les trois (3) sièges des CIED abritent chacun une expérience de micro-jardins suivi et exploité par les responsables avec l'appui des femmes	* Visite de terrain  * Entretien approfondi		
<u>Act. 214</u> : Mise en place de fonds d'appui à la réalisation de 10 micro jardins	* Les femmes accèdent à des prêts adaptés à leur activité de production  * Existence d'une politique de crédit au niveau local pour les activités de maraîchage	* Entretien avec les femmes  * Consultation des documents de gestion administrative et financière des CIED		
<u>Act. 215</u> : Confection de supports pédagogiques	Existence d'outils pédagogiques au niveau des sièges des CIED	* Bordereau de livraison  * Visite bibliothèque des 3 CIED  * Entretien avec les responsables des CIED		
R22 : Deux (2) banques céréalières gérées par 10 jeunes organisés contribuent à l'augmentation de leur revenu tout en améliorant la commercialisation au profit de l'économie à l'échelle locale	Deux banques de céréales :  * commercialisent 30 T de céréales/an  * augmentent de 500.000FCFA les revenus de 10 jeunes	* Consultations de documents de gestion des banques céréales  * Entretien approfondi avec les responsables des CIED et les jeunes bénéficiaires  * Visite des installations	* Existence d'un marché favorable  * Amélioration des revenus des jeunes  * Rentabilité de l'activité  * Dynamisme et sens de l'entreprise des jeunes	* Calamités agricoles
<u>Act. 221</u> : Formation de 10 jeunes sur la gestion et le processus de mise en œuvre de banque de céréales	Dix (10) jeunes ont vu leur connaissance améliorée en gestion et planification des activités d'une banque de céréales	* Consultation rapport de formation  * Entretien avec les bénéficiaires  * Consultation des supports remis aux auditeurs		

Résumé descriptif/Stratégie d'intervention	Indicateurs de vérification	Moyens de vérification	Facteurs d'influence	
			Positifs	Négatifs
<b>Act. 222 :</b> Construction de 2 magasins de stockage de céréales	A Nganda et Ndoffane, les céréales sont stockés dans deux (2) magasins mis en place avec l'appui du projet au courant du 2e trimestre de démarrage	*Contrat avec les entrepreneurs *Visite de terrain *Plan de construction *Entretien avec les responsables de l'ONG et les représentants locaux		
<b>Act. 223 :</b> Mise en place de fonds d'appui à la commercialisation	*Dix (10) jeunes bénéficiaire de crédits appropriés (à partir du 4e trimestre) *La politique de crédit mis en place donne satisfaction aux bénéficiaires	*Entretien approfondi avec les bénéficiaires et les responsables de l'ONG et locaux *Consultation des documents de gestion des banques *Consultation des rapports et des outils de suivi		
<b>Act. 224 :</b> Elaboration d'outils de gestion appropriée pour une banque de céréales	La gestion de banques de céréales est assurée avec des outils	*Consultation des documents à la base et entretien approfondi avec les responsables		
<b>OS3 : Un système de planification/suivi/évaluation approprié contribue à un bon encadrement et à une pérennisation des activités</b>	Le dispositif humain et matériel mis en place : *assure la planification et la coordination des activités du projet *fournit l'appui technique nécessaire à la pérennisation des activités	*Consultation des rapports et des documents de gestion *Entretien approfondi des différents acteurs concernés *Visite des différents locaux	*Bonne coordination des activités *Engagement des acteurs	*Tension socio politique au niveau des OCB
<b>R31 :</b> L'organisme d'appui est renforcé par le projet pour la bonne conduite des activités	*Le fonctionnement de l'ONG est assuré pour abriter la coordination des activités du Projet *L'ONG a mis à la disposition du projet du personnel technique permanent	*Visite des locaux et des 3 CIED *Consultation des documents liés au fonctionnement de l'ONG *Consultation des contrats et des rapports d'activités et de mission *Entretien approfondi avec le Personnel	*Environnement institutionnel favorable *Confiance des partenaires *Expertise interne	*Non disponibilité de financement *Environnement socio-politique défavorable
<b>Act.311 :</b> Traitement du Personnel du Secrétariat général	L'encadrement du projet est garanti pour suivi permanent, une supervision périodique et une évaluation finale	*Consultation des documents administratifs et financiers *Entretien approfondi avec le personnel *Consultation des rapports		
<b>Act.312 :</b> Prise en charge des dépenses récurrentes au fonctionnement de l'ONG	La prise en charge du fonctionnement du Secrétariat général de l'ONG est assuré	*Visite des locaux du siège *Entretien approfondi avec le personnel *Consultation des documents de gestion		
<b>Act. 313 :</b> Mission de supervision et de planification trimestrielle	Les activités sont planifiées et supervisées tous les trimestres	Consultation de plans de travail et des rapports de mission *Entretien approfondi avec le personnel technique et les acteurs à la base		
<b>Act. 314 :</b> Evaluation externe du projet	L'évaluation finale du projet est réalisée	*Consultation des Termes de références, des protocoles des consultants et des rapports d'évaluation *Entretien approfondi avec les différents acteurs concernés		

OS = Objectif spécifique

R = Résultat

Act. = Activité  
Page 4

OFBELG\_CLOGIQUE



## PLAN DE FINANCEMENT AN I

ACTIVITES	Ambassade Belgique	ASRADEC	Populations
1/ Formation matrones en IEC/SMI	958 000	80 000	
2/ Formation animateurs en techniques d'impregnation de moustiquaires	588 000	80 000	15 000
3/ Confection outils pédagogiques et didactiques	450 000		50 000
4/ Confection et distribution à base communautaire de moustiquaires imprégnées	250 000	75 000	25 000
5/ Plan d'actions trimestriels de causeries	135 000	30 000	
6/ Plan d'actions sensibilisation de masse	960 000	240 000	
7/ Electrification par système photovoltaïque des 3 CIED	7 200 000		
8/ Atelier de réflexion sur Décentralisation/Santé	175 000	40 000	10 000
9/ Formation en gestion mutuelle de santé	895 000	80 000	
10/ Organisation et tenue AG mutuelle de santé	125 000	40 000	10 000
11/ Confection et mise en place outils de gestion mutuelle de santé	245 000	60 000	20 000
13/ Formation femmes en techniques micro-jardin	1 190 000	80 000	30 000
X 15/ Expérimentation 3 micro-jardins	225 000		
16/ Confection de supports pédagogiques	90 000		
17/ Formation jeunes en banque de céréales	895 000	80 000	30 000
X 19/ Construction banques de céréales	960 000	80 000	
18/ Appui en fonds de commercialisation (ASRADEC + Populations)		500 000	160 000
19/ Elaboration outils de gestion banques de céréales	80 000		
20/ Traitement personnel du Secrétariat permanent	1 800 000	4 800 000	
21/ Prise en charge fonctionnement	625 000	1 440 000	
22/ Suivi/Planification/Supervision	660 000	360 000	
<b>TOTAL</b>	<b>18 506 000</b>	<b>8 065 000</b>	<b>350 000</b>

## PLAN DE FINANCEMENT AN II

ACTIVITES	Ambassade Belgique	ASRADEC	Populations
5/ Plan d'actions trimestriels de causeries (4 trim)	180 000	40 000	
6/ Plan d'actions sensibilisation de masse (4 trim)	1 280 000	320 000	
12/ Prise en charge gérant mutuelle de santé	600 000		120 000
14/ Formation en technique consommation fruits et légumes	850 000		10 000
16/ Appui pour 10 micro jardin	503 200	150 000	75 000
19/ Appui fonds pour construction banques céréalières	600 000		
21/ Traitement personnel du Secrétariat permanent (1 an)	1 800 000	4 800 000	
22/ Prise en charge fonctionnement (1 an)	625 000	1 440 000	
23/ Mission de supervision	660 000	320 000	
24/ Evaluation du Projet	590 000	160 000	
<b>TOTAL</b>	<b>7 688 200</b>	<b>7 230 000</b>	<b>205 000</b>

### RECAPITULATIF BUDGETAIRE

	AN I	AN II	TOTAL
Subvention Ambassade Belgique	18 506 000	7 688 200	26 194 200
ASRADEC	8 065 000	7 230 000	15 295 000
POPULATIONS	350 000	205 000	555 000
<b>TOTAL</b>	<b>26 921 000</b>	<b>15 123 200</b>	<b>42 044 200</b>

### STRUCTURATION DU BUDGET

	Budget	Subvention demandée à l'Ambassade de Belgique
Investissement	15 383 200	13 458 200
Fonctionnement	4 130 000	1 250 000
Personnel	13 920 000	4 200 000
Formation	5 861 000	5 376 000
Evaluation/Supervision	2 750 000	1 910 000
<b>TOTAL</b>	<b>42 044 200</b>	<b>26 194 200</b>



**ASRADEC**

Dakar

**FACTURE PROFORMA**

N° 0395/03/SG

Dakar, le 29 Avril 2003

Dossier suivi par M. Ibrahima THIAM

**01 MODULE SOLAIRE SIEMENS**

Type SM 55 – 55 Wc 12V<sub>DC</sub>

PRIX HTVA 209.000

**01 REGULATEUR SOLAIRE**

Type SR 20-20 A 12/24 V<sub>DC</sub>

PRIX HTVA 48.500

**01 ONDULEUR SOLAIRE**

550 W – 12 VDC / 220 VAC

PRIX HTVA 370.000

**01 BATTERIE VARTA**

100 AH – 12 VDC

PRIX HTVA 70.000

## 01 LAMPADAIRE SOLAIRE

Avec :

- panneau de 55 WC
- 1 batterie 100 AH /12VDC
- 01 régulateur SR 08
- 01 interrupteur crépusculaire
- 01 matériel galvanisé de 3 m
- 01 coffret batterie
- 01 support module

PRIX ENSEMBLE HTVA            800.000

<b>PRIX TOTAL FOURNITURES HTVA F.CFA</b>	<b>1.497.500</b>
<b>TVA 18 %</b>	<b>269.550</b>
<b>TTC EN F.CFA</b>	<b>1.767.050</b>

Délai de livraison :            disponible sauf vente entre temps

Règlement :                Au comptant

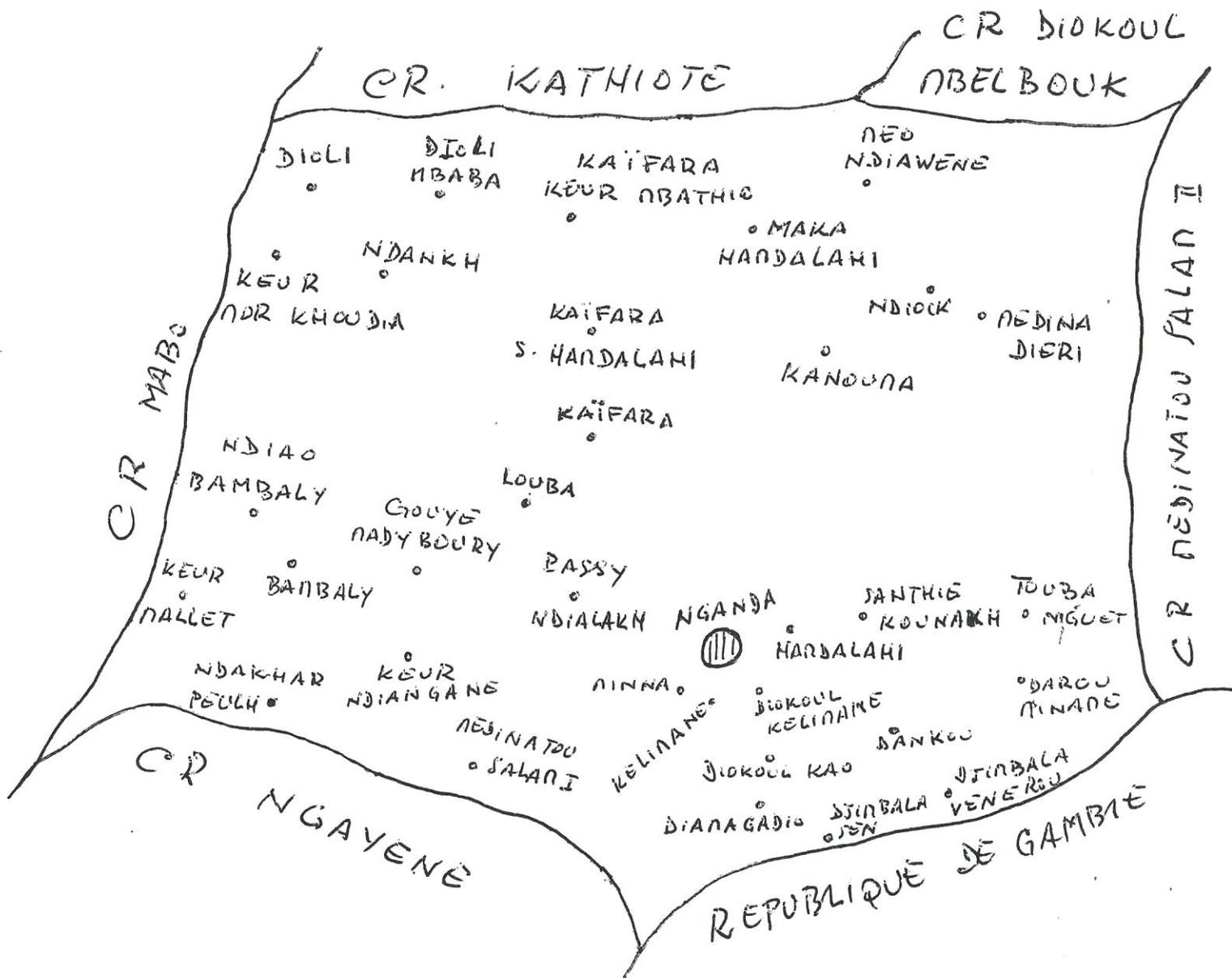
NB : Prix et délais indicatifs. Seul le tarif en vigueur le jour de la livraison reste applicable



# CR DE NGANDA

1/100 000

(1)



# CR KEUR BAKA

(2)

1/100 000



- Chef lieu CR
- ⓓ Commune de Ndoffane